MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS

Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG nº 2011-270 du 30 décembre 2011 portant nomination d'experts auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux

NOR: ETSM1130941S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5212-7 à R. 5212-11, D. 5321-7 et suivants;

Vu la décision DG nº 2011-36 du 3 mars 2011 portant nomination d'experts auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux,

Décide:

Article 1er

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux, à titre complémentaire pour l'année 2011 :

M. CATALA (Alexandre).

M. GARRIC (Xavier).

M. PAGE (Maurice).

Mme SALVAT (Cécile).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 30 décembre 2011.

Le directeur général, D. Maraninchi